



CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS  
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

---

**Rapport d'été 2019 du Bureau des droits étudiants**  
**Caucus des associations étudiantes**

*Présenté lors du Caucus des associations étudiantes du 25 octobre 2019*

---

**Rapport d'été 2019**

**Recherche, analyse et rédaction :**

Marie Hautval, Coordonnatrice

**Sous la direction de :**

Marie-Lyne Bourque, Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche

**Correction :**

Emmy Guilbault, Adjointe administrative

---

La Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) fête cette année ses 36 ans d'existence. Elle représente plus de 88 associations étudiantes et plus de 33 000 étudiantes et étudiants de premier cycle de l'Université Laval.

La CADEUL a pour mission de représenter les étudiantes, les étudiants et les associations d'étudiantes et d'étudiants membres afin de promouvoir et de défendre leurs droits et leurs intérêts, notamment en matière pédagogique, culturelle, économique, politique et sociale, ainsi qu'envers l'administration universitaire.

Par ailleurs, la CADEUL encourage ses membres à s'impliquer dans leur milieu, stimule leur potentiel et met de l'avant leur vision collective, notamment :

- en créant des liens entre les associations et en favorisant la communication avec les étudiantes et les étudiants;
- en développant des outils pour les aider à réaliser leurs ambitions;
- en les aidant à devenir des leaders dans leur milieu;
- en offrant des services adaptés à leurs besoins;
- en défendant leurs intérêts.

---

**Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL)**

Bureau 2265, pavillon Maurice-Pollack, Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6  
Téléphone : 418.656.7931 | Télécopieur : 418.656.3328 Courriel :  
cadeul@cadeul.ulaval.ca Site Internet : <http://www.cadeul.com/>

## Table des matières

1. Statistiques et pistes d'explication.....	1
1.1. <i>Statistiques électroniques</i> .....	1
1.2. <i>Motifs de consultation</i> .....	1
1.3. <i>Provenance facultaire</i> .....	1
2. Annexes.....	2
2.1. <i>Graphique 1</i> .....	2
2.2. <i>Graphique 2</i> .....	3
2.3. <i>Graphique 3</i> .....	3
2.4. <i>Graphique 4</i> .....	4
2.5. <i>Graphique 5</i> .....	4
2.6. <i>Graphique 6</i> .....	5

## 1. Statistiques et pistes d'explication

La session d'été 2019 s'est étendue du 6 mai au 30 août 2019, ce qui correspond à la période étudiée dans le présent rapport, au cours de laquelle le Bureau des droits étudiants a enregistré 112 consultations, soit une consultation de plus que lors de la session d'été 2018. La moyenne reste donc similaire à celle de l'année précédente.

### 1.1. Statistiques électroniques

Le nombre de personnes ayant « aimé » la page Facebook du BDE est passé de 2022 en début de session à 2040 personnes en date du 30 août 2019. L'augmentation est donc peu importante, ceci pouvant notamment s'expliquer par le fait que la session d'été est moins active que les deux autres. En effet, les étudiantes et les étudiants suivant des cours sont moins nombreux et le nombre de nos publications sur la page est également plus restreint.

### 1.2. Motifs de consultation

Les motifs de consultations ont été variés au cours de la session d'été. Tel que le montre le *graphique 1*, le sujet le plus souvent abordé par les étudiantes et les étudiants est l'évaluation des apprentissages (52% des consultations). Parmi les enjeux liés à cette catégorie, ce sont les questions relatives à la révision de note qui ont été les plus fréquentes (*graphique 2*).

Pour la période étudiée, le cheminement académique constitue à 23%, le second sujet le plus souvent abordé lors des consultations (*graphique 1*). Au sein de cette catégorie, les situations relatives à l'exclusion de programme ont représenté la majorité des consultations des étudiantes et des étudiants (*graphique 3*).

En troisième lieu, ce sont les interrogations quant aux droits de la personne qui ont constitué la part la plus importante de nos consultations (*graphique 4*). Les questions concernant le *Règlement disciplinaire* ont été les plus fréquentes parmi cette catégorie, surtout celles traitant des infractions relatives aux études.

Finalement, nous avons enregistré quelques consultations en matière d'encadrement pédagogique (*graphique 5*). À ce sujet, les questions à propos de l'enseignement ont été les plus nombreuses.

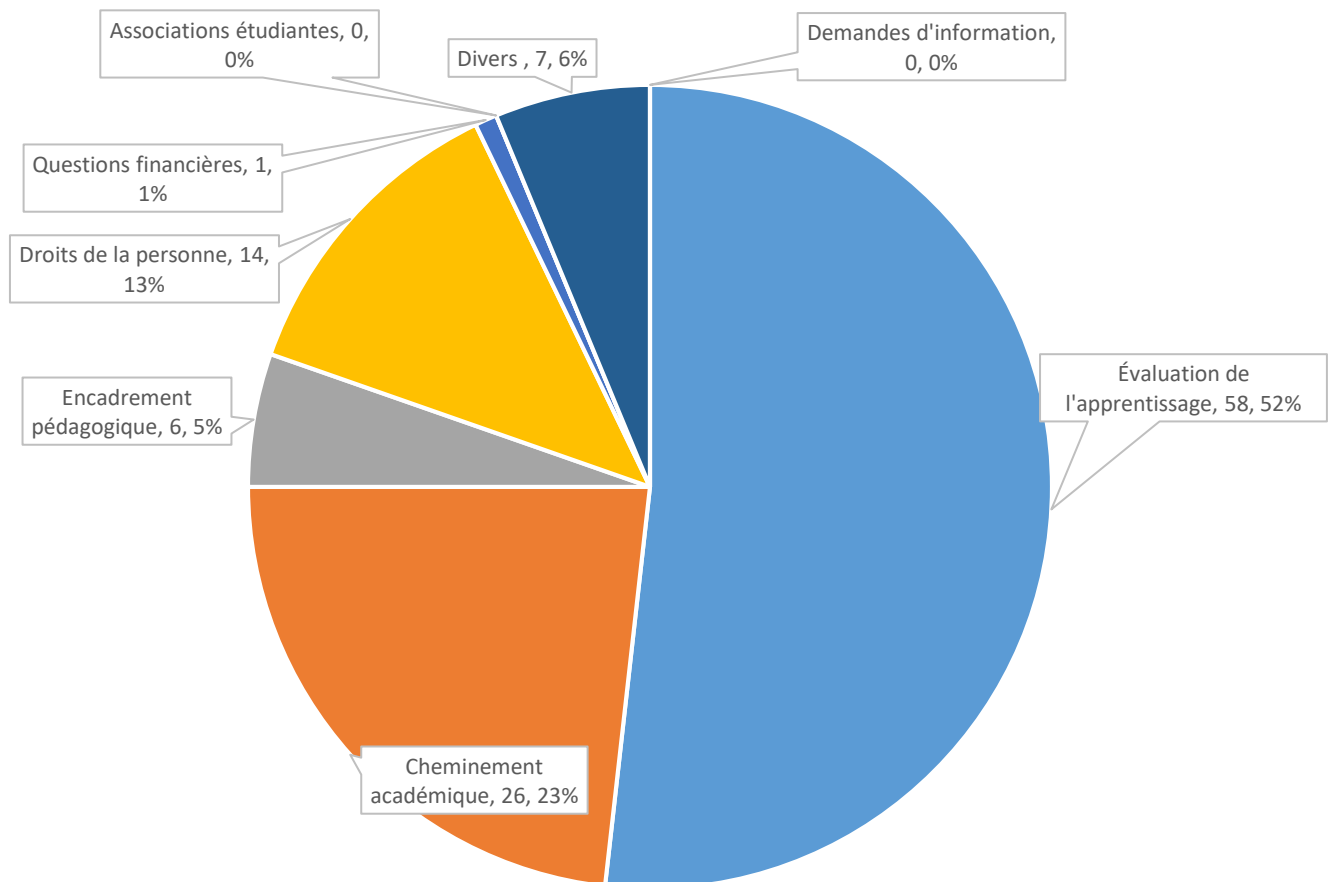
### 1.3. Provenance facultaire

La provenance facultaire des personnes ayant consulté le BDE au cours de la session d'été 2019 correspond sensiblement à la répartition de la population étudiante (*graphique 6*). Toutefois, notons qu'un tiers des étudiantes et étudiants ayant eu recours à nos services n'ont pas pu être rattachés à une faculté. En effet, il est fréquent que les étudiantes et étudiants ne nous indiquent pas la faculté dont ils relèvent.

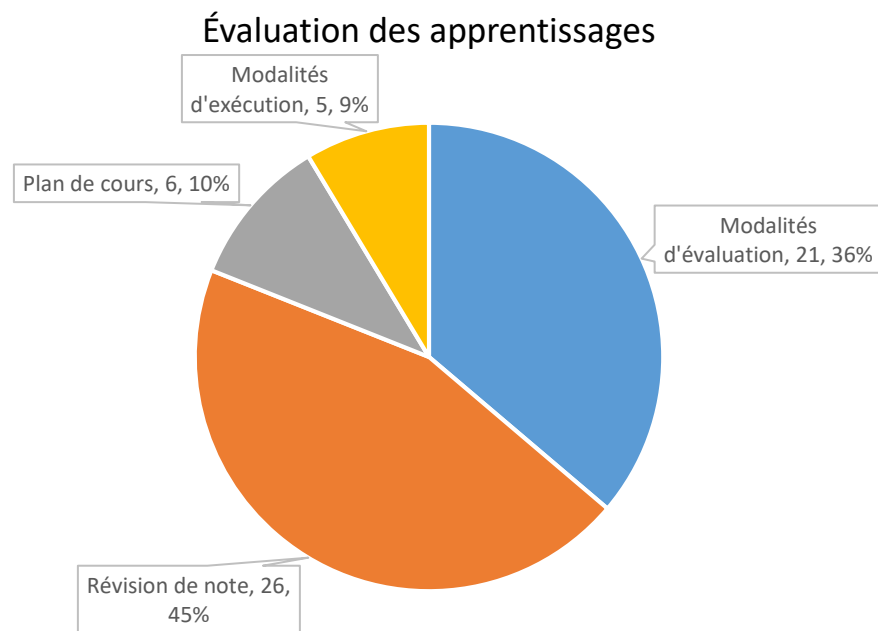
## 2. Annexes

### 2.1. Graphique 1

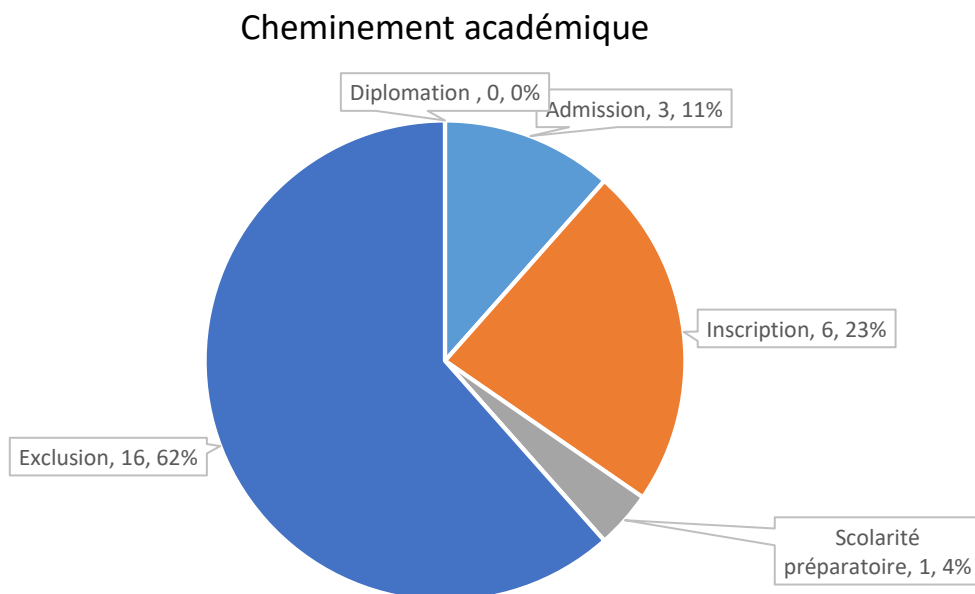
Motifs de consultation



## 2.2. Graphique 2

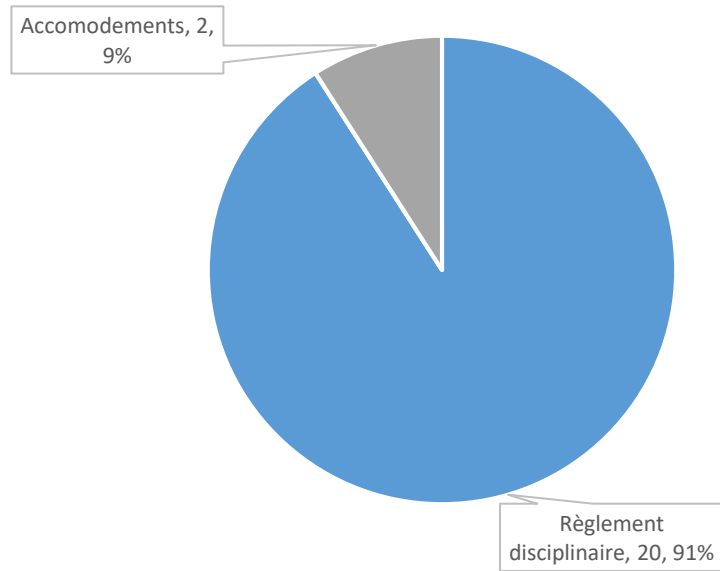


## 2.3. Graphique 3



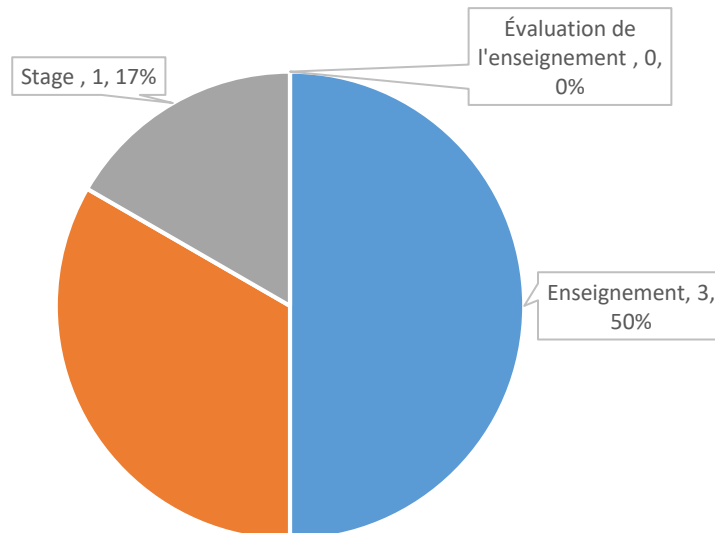
**2.4. Graphique 4**

**Droits de la personne**



**2.5. Graphique 5**

**Encadrement pédagogique**



## 2.6. Graphique 6

